

The background is a composite image. On the left, a person's profile is visible, wearing sunglasses, with a forest scene overlaid on their face. The right side shows a mountain landscape with a prominent tower structure, possibly a cable car station, under a bright sky. The overall tone is warm and scenic.

Programme de législature 2022-2025

15 mars 2022, La Chaux-de-Fonds

Déroulement de la conférence de presse

- Introduction
- Ambitions
- Plan financier de législature
- Conclusion

Introduction

Laurent Favre
Président du Conseil d'État



Élaboration du programme de législature

Programme politique du gouvernement qui traduit ses ambitions pour la législature :

- Il détermine la vision stratégique et les priorités de la législature, fruit des travaux du collège
- Il illustre les réflexions du Conseil d'État qui ont fait l'objet de nombreux échanges avec les cadres de l'administration, les communes ou partenaires, ainsi que des expert-e-s externes
- Il fixe des objectifs via une feuille de route qui guidera l'administration pour les quatre ans
- Il présente une situation et des orientations financières du canton à travers le plan financier de législature

Le développement durable comme fil conducteur

- Trois dimensions, celles du développement durable, ont été prises comme vision et comme cadre
- Quatre priorités, représentant les ambitions du Conseil d'État pour la législature, ont été fixées
- 53 objectifs stratégiques ont été définis et déclinés en objectifs opérationnels
- Dix domaines financiers ont été examinés avec réalisme

Illustrations d'objectifs stratégiques

Innovation et digitalisation Les objectifs stratégiques en trois dimensions

- Valoriser les savoir-faire et les capacités d'innovation pour développer de nouvelles applications dans le domaine de l'environnement.
- Exploiter le potentiel du développement numérique pour réduire les nuisances liées à l'activité humaine et améliorer l'efficacité des processus administratifs.
- Stimuler la recherche et développement en matière d'énergies durables et encourager les systèmes de stockage et de production énergétique locale.
- Faciliter le développement des technologies du renouvelable dans le domaine du patrimoine bâti.

Environnement

Économie

- Renforcer et promouvoir la position de leader dans le domaine de l'innovation au service de la durabilité.
- Veiller aux conditions-cadres permettant l'accueil et le développement des entreprises dans le domaine des technologies numériques, notamment celui de la blockchain.
- Encourager la création de pôles permettant la mutualisation des équipements, une mobilité durable et de nouveaux modèles de travail.

- Déployer de nouvelles approches du service public, y compris sous l'angle de la gouvernance.
- Favoriser la formation tout au long du parcours de vie, en particulier sous l'angle des nouvelles technologies.
- Développer une stratégie de transformation digitale et moderniser les processus de l'administration.

Société

Société

- Améliorer la qualité de l'accueil des nouvelles citoyennes et des nouveaux citoyens.
- Concrétiser la stratégie de domiciliation en favorisant le sentiment d'appartenance et en faisant de l'expérience neuchâteloise une expérience positive.
- Vanter les qualités spécifiques du canton.
- Intégrer les aspirations de la jeunesse et sa volonté de participation.
- Renforcer l'attractivité du système sanitaire global.
- Promouvoir la culture et le sport comme élément de cohésion sociale, d'attractivité, de santé et d'inclusion.
- Développer une offre résidentielle de qualité, en encourageant l'accès à la propriété et en poursuivant les efforts vers une fiscalité attractive.

- Positionner le canton comme pôle d'excellence pour les talents dans les domaines de la recherche, de l'innovation et des nouvelles technologies.

- Poursuivre la diversification du tissu économique en garantissant un environnement favorable aux PME, aux start-up, ainsi qu'aux entreprises d'envergure nationale et internationale.
- Entretien le partenariat social et encourager des conditions de travail équitables.
- Réaliser les investissements infrastructurels nécessaires à la modernisation du canton.
- Développer et valoriser l'apprentissage des langues.

Économie

Environnement

- Réduire les nuisances (bruit, qualité de l'air) et valoriser la qualité de l'environnement tant naturel qu'urbain du canton.
- Encourager l'assainissement énergétique et l'amélioration qualitative du parc immobilier neuchâtelois.
- Soutenir un développement urbain vers l'intérieur des localités et requalifier les friches.
- Promouvoir des solutions d'habitat innovantes.
- Réaliser le RER neuchâtelois et contribuer à la multimodalité des transports.
- Encourager la consommation de produits locaux.

Attractivité Les objectifs stratégiques en trois dimensions

Environnement

- Cultiver une approche environnementale favorable aux équilibres socio-économiques et sanitaires.
- Favoriser l'insertion et la réinsertion dans des domaines d'avenir liés à l'environnement et au climat.
- Promouvoir les activités de loisirs de proximité.
- Accroître l'efficacité des mesures d'incitation écologique.
- Anticiper et limiter les effets du changement climatique.

- Associer l'entier du territoire au dynamisme cantonal en renforçant le lien avec - et entre - les communes et les régions.

- Consolider la tradition du canton comme terre d'intégration et d'ouverture à l'autre.

- Mettre en oeuvre une politique en ressources humaines incluant un management de la diversité, du dialogue social et du développement des compétences.

- Prévenir la précarisation de la population.
- S'engager en faveur de l'égalité, de l'inclusion, du respect des droits et lutter contre toute forme de violence et de discrimination.

Société

Cohésion Les objectifs stratégiques en trois dimensions

- Renforcer l'économie de proximité et ses liens avec les moteurs d'innovation et d'exportation.

- Assurer une intégration professionnelle de qualité en encourageant la formation de base, la formation continue et la reconversion professionnelle, ainsi que la certification des acquis.

- Reconnaître et valoriser les contributions citoyennes à la société.
- Consolider les projets de transformation et de développement des régions, ainsi que les accords de positionnement stratégique.

Économie

Institutions et finances publiques Les objectifs stratégiques

- Concilier développement économique et domiciliation.
- Améliorer la cohérence de l'action publique à ses différents niveaux institutionnels et limiter les redondances.
- Poursuivre une gestion vertueuse des finances publiques en visant leur équilibre durant la législature.
- Concrétiser les projets d'investissements engagés et porter l'effort sur la modernisation et l'optimisation des infrastructures.
- Optimiser le fonctionnement des institutions en recourant aux contrats de prestations.
- Redire les enjeux et les prestations de l'État plus lisibles pour la population.
- Réduire les besoins d'assistance en matière d'aide sociale.
- Accroître la contribution des entités délégataires de tâches publiques à l'économie régionale.
- Mobiliser des ressources privées pour le développement de la vie culturelle et sportive.
- Promouvoir les alternatives au placement des personnes fragilisées en institution.
 - Poursuivre la promotion des fusions de communes.

Neuchâtel : un canton uni, attractif et innovant

Quatre ambitions du Conseil d'État pour la législature :

- **Innovation et digitalisation** – en faveur d'un canton dynamique
- **Cohésion** – en faveur d'un canton engagé
- **Attractivité** – en faveur d'un canton séduisant
- **Institutions et finances publiques** – en faveur d'un canton efficient

Ambitions

Innovation et digitalisation
En faveur d'un canton dynamique

Crystel Graf
Conseillère d'État, cheffe du DFDS





Contexte

L'écosystème neuchâtelois en matière de technologie et le savoir-faire existant inspirent des solutions tournées vers une économie du futur

La digitalisation des processus et la modification des habitudes professionnelles ouvrent le champ des possibles

L'exploitation du potentiel des nouvelles technologies implique de prendre en compte les disparités en matière d'accès

Objectifs stratégiques



Encourager la création de pôles permettant la mutualisation des équipements, une mobilité durable et de nouveaux modèles de travail

Exploiter le potentiel du développement numérique pour réduire les nuisances liées à l'activité humaine et améliorer l'efficacité des processus administratifs

Favoriser la formation tout au long du parcours de vie, en particulier sous l'angle des nouvelles technologies

Renforcer et promouvoir la position de leader dans le domaine de l'innovation au service de la durabilité

Ambitions

Cohésion

En faveur d'un canton engagé

Florence Nater

Conseillère d'État, cheffe du DECS



Contexte



La complémentarité entre responsabilité individuelle, solidarité et dynamisme des régions valorise la diversité et favorise l'émergence d'une solide prospérité

Le renforcement des conditions-cadres en matière de formation et de soutien à l'innovation économique et sociale permet de mobiliser les compétences des Neuchâteloises et Neuchâtelois et d'attirer de nouveaux talents

L'agilité, l'incitation et l'encouragement amènent les citoyen-ne-s à contribuer concrètement à la transition écologique

Des projets et des dynamiques capables de prévenir les fractures sociales et régionales, la violence ou l'insécurité sont développés



Objectifs stratégiques

Assurer une intégration professionnelle de qualité en encourageant la formation de base, la formation continue et la reconversion professionnelle, ainsi que la certification des acquis

Accroître l'efficacité des mesures d'incitation écologique

S'engager en faveur de l'égalité, de l'inclusion, du respect des droits et lutter contre toute forme de violence et de discrimination

Renforcer l'économie de proximité et ses liens avec les moteurs d'innovation et d'exportation

Ambitions

Attractivité

En faveur d'un canton séduisant

Alain Ribaux

Conseiller d'État, chef du DESC





Contexte

L'attractivité ne se décrète pas, elle se cultive !

Le sentiment d'appartenance et l'expérience neuchâteloise sont valorisés

Le territoire neuchâtelois s'inscrit dans une dynamique positive et durable



Objectifs stratégiques

Développer une offre résidentielle de qualité, en encourageant l'accès à la propriété et en poursuivant les efforts vers une fiscalité attractive

Réaliser le RER neuchâtelois et contribuer à la multimodalité des transports

Promouvoir la culture et le sport comme éléments de cohésion sociale, d'attractivité, de santé et d'inclusion

Positionner le canton comme pôle d'excellence pour les talents dans les domaines de la recherche, de l'innovation et des nouvelles technologies

Ambitions

Institutions et finances publiques
En faveur d'un canton efficient

Laurent Kurth
Conseiller d'État, chef du DFS





Contexte

Des finances cantonales convalescentes et robustes face à la crise sanitaire

Les dynamiques à l'œuvre exigent la poursuite d'une grande rigueur

Le climat est favorable aux réformes institutionnelles

Objectifs stratégiques



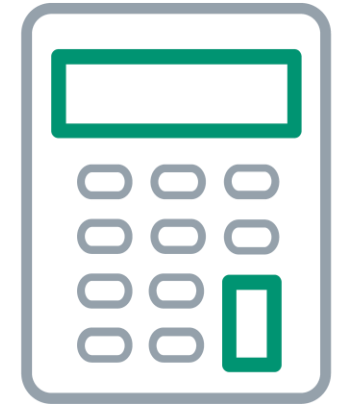
Concilier développement économique et domiciliation

Améliorer la cohérence de l'action publique à ses différents niveaux institutionnels et limiter les redondances

Poursuivre la promotion des fusions de communes

Concrétiser les projets d'investissements engagés et porter l'effort sur la modernisation et l'optimisation des infrastructures

Plan financier de législature



Laurent Kurth
Conseiller d'État, chef du DFS

Hypothèses retenues



Dernières estimations décembre 2021

Situation économique satisfaisante (impacts de la crise géopolitique en Europe non pris en compte)

Inflation compensée entre charges et revenus

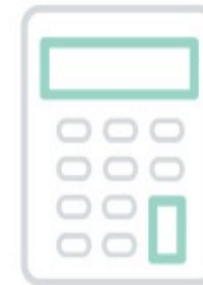
RH sans progression ni écart statistique

Éventuels effets COVID compensés

Initiatives pendantes en grande partie non intégrées

Présentation selon classification fonctionnelle : approche par grands domaines d'action

Projections financières de la législature



Synthèse globale (CHF) <i>amélioration - / péjoration +</i>	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Estimation fin 2021	-10'257'148	106'911'189	140'799'259	169'584'261
Estimation février 2022	-10'257'148	87'274'500	110'739'248	131'354'253
Orientations du plan financier		-23'462'300	-59'135'700	-86'365'326
Domaine 0 - Administration générale		-3'170'000	-16'280'000	-30'070'000
Domaine 1 - Ordre et sécurité publique, défense		-	-	-
Domaine 2 - Formation		-5'700'000	-7'200'000	-16'954'126
Domaine 3 - Culture, sport et loisirs, Église		-	-100'000	-300'000
Domaine 4 - Santé		-4'000'000	-4'000'000	-4'000'000
Domaine 5 - Prévoyance sociale		-1'782'300	-10'135'700	-12'051'200
Domaine 6 - Trafic et télécommunications		-1'310'000	-1'920'000	-1'490'000
Domaine 7 - Protection de l'environnement et aménagement du territoire		-	-8'000'000	-8'000'000
Domaine 8 - Économie publique		-	-	-
Domaine 9 - Finances et impôts		-7'500'000	-11'500'000	-13'500'000
PLAN FINANCIER DE LÉGISLATURE - compte de résultat	-10'257'148	63'812'200	51'603'548	44'988'927
PLAN FINANCIER DE LÉGISLATURE - compte des investissements	114'224'177	118'553'163	135'772'471	151'091'783

Commentaires des projections financières



Objectif équilibre en 2024 : un défi après COVID et réformes fiscales (plan actuel : -52 millions de francs)

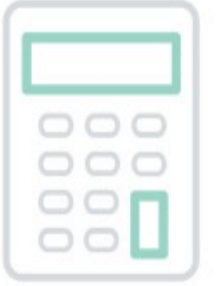
Améliorations déjà envisagées à hauteur de 60 millions

Efforts encore nécessaires, avec soutien du Grand Conseil lors de l'adoption des budgets (plan actuel entre -64 et -45 millions sur 2023-2025)

Besoins d'investissements encore supérieurs à la cible de 100 millions/an

Cible ambitieuse et réaliste

Accent sur assainissement et rationalisation



Équilibres subtils à trouver

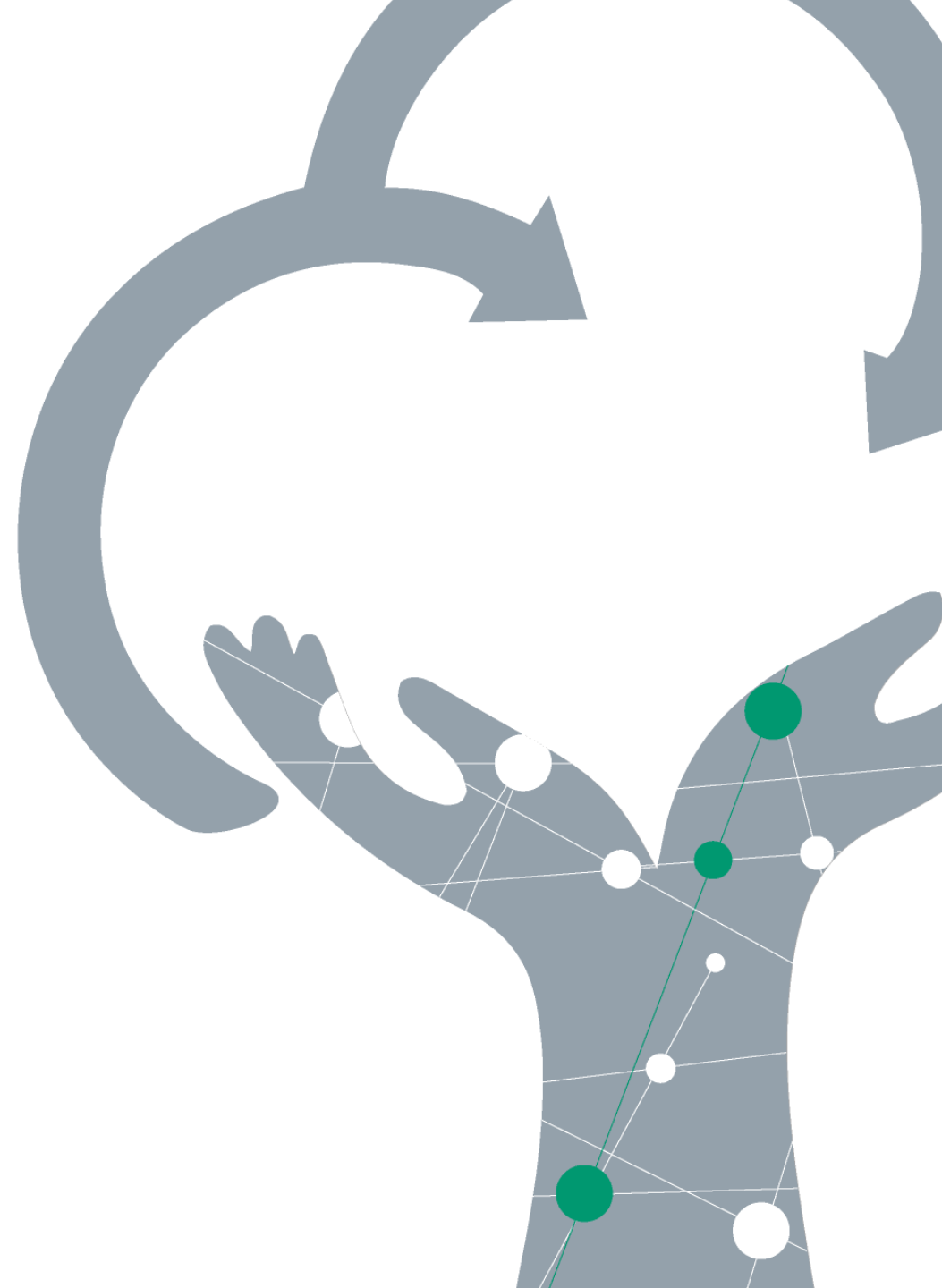
Défis de taille imposent de mobiliser des ressources importantes

Santé des finances = composante de l'attractivité, de la crédibilité et de la capacité d'action de l'État

Plans d'austérité sévères nuisent à la capacité d'évolution et de transformation

Conclusion

Laurent Favre
Président du Conseil d'État



Neuchâtel : un canton uni, attractif et innovant

- Renforcer l'attractivité, améliorer la cohésion, se projeter à la pointe de l'innovation, garder le cap de finances publiques saines
- En concrétisant la vision du développement durable (DD)
- Monitorage des objectifs du PL et de la stratégie DD
- Prochaine étape : discussion au Grand Conseil au printemps

Questions?

